



**Le pari algérien  
d'Emmanuel Macron :  
illusions, risques et erreurs**

**Xavier  
Driencourt**

Note 62  
Juin 2023





L'Institut Thomas More est un think tank libre et indépendant, basé à Bruxelles et Paris. Il est la fois un laboratoire de solutions innovantes, un centre d'expertise et un relais d'influence.

La démarche de l'Institut se fonde sur les valeurs proclamées dans sa Charte : la liberté et la responsabilité, le respect de la dignité de la personne, la subsidiarité, l'économie de marché, les valeurs universelles qui sont l'héritage commun des pays européens.

**Paris**

8, rue Monsigny  
F-75 002 Paris  
Tel : +33 (0)1 49 49 03 30

**Bruxelles**

Avenue Walkiers, 45  
B-1160 Bruxelles  
Tel : +32 (0)2 374 23 13

[www.institut-thomas-more.org](http://www.institut-thomas-more.org)  
[info@institut-thomas-more.org](mailto:info@institut-thomas-more.org)



## **Le pari algérien d'Emmanuel Macron : illusions, risques et erreurs**

**Xavier Driencourt**  
Note 62 Juin 2023

**Xavier Driencourt** est diplomate, ancien ambassadeur de France en Malaisie (1998-2002) et en Algérie (2008-2012 et 2017-2020), ancien directeur général de l'administration du ministère des Affaires étrangères, ancien chef de l'Inspection générale des Affaires étrangères. Il est l'auteur de *Quatre nuances de France* (éditions Salvator, 2016), *Evian face à l'étranger. Les réactions internationales à l'indépendance algérienne vues par les représentations diplomatiques françaises* (avec Jean Mendelson, Comité des travaux historiques et scientifiques, 2022) et *L'énigme algérienne, Chroniques d'une ambassade à Alger* (éditions de l'Observatoire, 2022) •

---

# Sommaire

<b>Introduction</b>	<b>6</b>
<b>Emmanuel Macron et l'Algérie : quelle ligne directrice, quel projet ?</b>	<b>7</b>
Sens et portée des visites présidentielles de ces vingt dernières années	7
2017-2022 : une relation sinueuse	7
<b>Les illusions du pari algérien</b>	<b>10</b>
Le gaz algérien	10
Le renforcement des échanges commerciaux	10
La ventes d'armements	11
La sécurité au Sahel	12
<b>Le pari sur la question migratoire : une mise maximale pour des gains incertains</b>	<b>13</b>
L'accord du 27 décembre 1968 et les avantages pour les Algériens	13
Une faible chance d'accord substantiel	14
<b>Les erreurs et les risques du pari algérien</b>	<b>16</b>
Le silence français face à la politique intérieure algérienne	16
L'inquiétude des Algériens et le risque migratoire accru	17
La relation abîmée entre la France et le Maroc	17
Une réconciliation en trompe-l'œil	18
<b>Conclusion : du pari au piège algérien ?</b>	<b>20</b>

---



## Introduction

En ce début d'été 2023, devait avoir lieu une visite en France du président algérien Abdelmajdid Tebboune. Déjà repoussé deux fois, rendu risqué après un déplacement chahuté au Portugal (22-23 mai) <sup>(1)</sup> et délicat par sa visite à Moscou (14-16 juin), ce déplacement aura-t-il finalement lieu ? Difficile à imaginer dans le contexte actuel. La dernière visite officielle en France d'un chef d'État algérien remonte à l'an 2000, avec la venue (particulièrement importante à l'époque) d'Abdelaziz Bouteflika. En 2010, il avait été question d'un nouveau voyage à Paris du président algérien, mais les relations entre les deux pays, déjà tendues, avaient finalement empêché sa tenue.

Une telle visite officielle est-elle nécessaire, est-elle utile, alors qu'Emmanuel Macron a effectué il y a moins d'un an un séjour de trois jours dans le pays et que la première ministre Elisabeth Borne s'est également rendue à Alger à la mi-octobre 2022, accompagnée de quinze membres de son gouvernement ? Pourquoi recevoir le président Tebboune, alors qu'il y a quelques semaines encore, la presse et les officiels algériens attaquaient violemment la France et son président en n'hésitant pas à qualifier de « *barbouzerie* » la protection consulaire accordée à Amira Bouraoui, militante franco-algérienne des droits de l'homme, et de « *barbouzes* » les responsables officiels français ? Pourquoi enfin recevoir à Paris le chef d'État algérien qui se félicite lors de son récent séjour à Moscou de ses relations amicales avec Vladimir Poutine et qui rétablit la veille le fameux troisième couplet anti-français dans l'hymne national ?

Il y a là à la fois une énigme à élucider et un problème à résoudre. Quel bénéfice la France compte-t-elle retirer de ce projet ? Quels avantages en aura-t-elle ? Quelle intention y a-t-il derrière cette visite officielle ? Comment analyser l'insistance que met désormais le président de la République à soigner et à valoriser la relation de la France avec l'Algérie alors que, nous allons le voir, sa politique algérienne a été pour le moins sinueuse depuis son arrivée à l'Élysée en 2017 ?

Nous posons l'hypothèse qu'Emmanuel Macron lance un pari dont nous allons tenter d'analyser les tenants et les aboutissants. Nous parlons de pari car la mise est maximale, les chances de gains minimales et l'autre parieur guère prêt à nous céder la victoire. Qu'il s'agisse de la question migratoire, si prégnante pour notre pays, de la dégradation de la relation de la France avec le Maroc ou de la légitimation du « *système politico-militaire très dur* » qui dirige l'Algérie (selon les mots mêmes d'Emmanuel Macron), ce pari se fonde sur des illusions, des erreurs d'analyse et des risques politiques et géopolitiques non négligeables. Les relations entre la France et l'Algérie étant depuis si longtemps délicates et passionnelles, le pari algérien du président Macron devrait comporter davantage de lucidité, de clairvoyance et de prudence, tant ses interlocuteurs savent eux-mêmes faire preuve de ces qualités... auxquelles ils ajoutent, quand il le faut, une dose de cynisme.

---

(1) La crainte que le chef de l'État algérien ne soit conspué par la très importante communauté algérienne en France, comme il l'a été au Portugal, mais aussi les exigences protocolaires algériennes, expliqueraient ce nouveau report.

## Emmanuel Macron et l'Algérie : quelle ligne directrice, quel projet ?

On pourrait, de prime abord, penser qu'une telle visite – et plus encore s'il s'agissait d'une visite d'État, avec tous les « rites » qu'elle comporte : accueil officiel à Orly, Garde républicaine, remontée des Champs-Élysées, cérémonie à l'Arc de Triomphe, discours devant le Parlement, etc. – constitue la consécration, le point d'orgue d'un processus diplomatique destiné à porter des fruits pour les années à venir. Le voyage du chancelier Konrad Adenauer à Paris, la visite d'État du général de Gaulle à Bonn et en Allemagne à l'été 1962 par exemple, marquaient la réconciliation franco-allemande, de même que les nombreux voyages et visites d'État de la reine Elisabeth à Paris étaient censés témoigner de la solennité et de la sincérité de l'amitié franco-britannique. Qu'en est-il avec l'Algérie ? Peut-on espérer un processus analogue dans la relation franco-algérienne ?

### **Sens et portée des visites présidentielles de ces vingt dernières années**

---

Si l'on regarde le passé, si l'on analyse les étapes de la relation bilatérale franco-algérienne, on ne voit rien de tel. Le voyage du président Chirac à Alger en 2003 répondait à la visite d'État de Bouteflika en 2000 et constituait le prélude à ce que le président français pensait être une réconciliation véritable et sincère avec l'Algérie, réconciliation symbolisée par un traité d'amitié alors à l'étude et qui aurait pu être en quelque sorte le miroir du traité d'amitié signé en janvier 1963 avec l'Allemagne. Ces deux voyages correspondaient également à l'amitié réelle que se vouaient Chirac et Bouteflika, deux hommes qui avaient fait la guerre d'Algérie chacun de leur côté et qui avaient compris le caractère tragique et fragile mais nécessaire d'une relation à tout le moins apaisée entre les deux capitales.

Quelques années plus tard, la visite à Alger et Constantine en décembre 2007 correspondait, de la part du président Sarkozy, à la volonté de se « démarquer » de son image de ministre de l'Intérieur, responsable avant tout de l'ordre et de l'immigration. François Mitterrand comme François Hollande deux décennies plus tard voulaient, chacun à sa manière, « refonder » les relations bilatérales et ouvrir ce qui devait, être dans leur esprit, un nouveau chapitre de l'histoire tumultueuse de la relation entre Paris et Alger.

### **2017-2022 : une relation sinueuse**

---

Y a-t-il les mêmes ingrédients dans la relation entre les présidents Macron et Tebboune ? Mettons de côté la relation personnelle, sincère et vraisemblablement amicale qui semble exister entre les deux hommes aux parcours politiques pourtant si différents et évidemment de générations différentes.



Ce que l'on constate, c'est la sinuosité de la relation entre les deux capitales depuis 2017, au point que l'on peine à en suivre la ligne directrice. En 2017, le candidat Macron effectue un voyage à Alger, voyage qui s'inscrit dans le parcours alors usuel des candidats français à l'élection présidentielle – Nicolas Sarkozy, François Hollande, Alain Juppé, Ségolène Royal l'avaient fait avant lui. Mais à la différence de ces derniers, en pleine campagne électorale, peut-être pour se faire « adouber » par Alger et pour drainer les voix des Franco-Algériens de France, Emmanuel Macron prononce alors cette phrase restée fameuse, qui qualifiait la colonisation de « *crime contre l'humanité* » (1). Phrase qui lui valut des sympathies sur sa gauche et de vives critiques sur sa droite. Quelques mois plus tard, suivit, une fois élu, un voyage qualifié de « visite de travail et d'amitié » qui permettait de poser les jalons d'une future politique algérienne et de faire contrepoids à la visite effectuée à Rabat en juin 2017 (2).

Suivent les « gestes mémoriels » destinés autant à réconcilier la France avec une page sombre de son histoire qu'à montrer à Alger la sincérité de « l'engagement algérien » du chef de l'État : réhabilitation de Maurice Audin et d'Ali Boumendjel (3), reconnaissance de la responsabilité de l'armée dans la mort de ce dernier, restitution des ossements de combattants algériens puis, enfin, commande à Benjamin Stora d'un rapport sur les « questions mémorielles », remis début 2021 (4). Gestes appréciés à Alger, mais sans doute jugés insuffisants. Alger ne répondant pas à ces initiatives, sauf par des critiques officieuses (mais rien n'est jamais officieux en Algérie), vient alors une double séquence pour le moins difficile à comprendre : d'une part, la décision du ministre de l'Intérieur Gérard Darmanin en octobre 2021, de réduire de 50% la délivrance du nombre de visas à l'Algérie (et, pour faire bonne mesure, au Maroc et à la Tunisie) ; d'autre part, l'entretien au *Monde* dans lequel le président Macron utilise à l'égard d'Alger des termes jamais employés jusqu'alors : il pointe en effet du doigt une « *histoire officielle* » très prégnante en Algérie, « *totale­ment réécrite qui ne s'appuie pas sur des vérités* », un discours « *qui repose sur la haine de la France* », la « *nation algérienne post-1962 [qui] s'est construite sur une rente mémorielle* », le président Tebboune, « *pris par un système politico-militaire très dur* » (5). Ces formules, qui paraissent comme le négatif de celles sur la colonisation en février 2017, sont jugées inadmissibles de l'autre côté de la Méditerranée et ouvrent la première crise diplomatique de ce quinquennat – avec, pour la première fois, le rappel de l'ambassadeur d'Algérie en France. On pouvait alors penser que Paris, exaspéré par l'immobilisme algérien sur les laissez-passer consulaires, décidait de s'en tenir à cette ligne dure fondée sur l'établissement d'un « rapport de forces » avec l'Algérie.

Mais, revirement, changement de pied, quelques mois plus tard avec un voyage de trois jours à Alger et Oran (25-27 août 2022), alors qu'aucun geste n'a été consenti du côté algérien, à l'exception comme souvent de promesses vagues sur le « partenariat d'exception » franco-algérien. En décembre 2022, Paris décide, curieusement, de rétablir la délivrance « normale » des visas, et,

---

(1) Echorouk News, Alger, 14 février 2017, [disponible ici](#).

(2) Avec un dîner de rupture du jeûne auquel le Président et son épouse avaient participé à l'invitation du roi Mohamed VI.

(3) Mathématicien français qui avait pris le parti du FLN et avocat du FLN.

(4) Benjamin Stora, *Les questions mémorielles portant sur la colonisation et la guerre d'Algérie*, janvier 2021, [disponible ici](#).

(5) « Le dialogue inédit entre Emmanuel Macron et les "petits-enfants" de la guerre d'Algérie », *Le Monde*, 2 octobre 2021, [disponible ici](#).



au titre de récompense, se fait insulter par Alger pour avoir protégé la militante franco-algérienne des droits de l'homme Amira Bouraoui. Accusé de « *barbouzerie* », d'ingérence dans les affaires algériennes par une presse aux ordres, suppléée par des réseaux sociaux également aux ordres, Paris choisit de ne rien dire, de ne pas protester et finalement de faire comme si tout ceci était assez banal dans la relation franco-algérienne.

C'est dans ce contexte qu'émerge l'idée d'une visite d'État du président Tebboune en France. Mais une visite pour quoi faire, compte tenu de la fraîcheur des relations entre les deux pays ? Pour atteindre quel objectif ? Il est difficile de répondre à ces questions tant la politique française vis-à-vis d'Alger manque de ligne directrice depuis 2017. Entre fermeté assumée un court moment et amitié proclamée, cette politique sinieuse, tout en oscillations incertaines, n'est au fond pas une politique. Il s'agit en réalité d'un pari.



## Les illusions du pari algérien

Force est de constater qu'une fois la décision prise d'organiser le voyage du président algérien à Paris, le calendrier aura subi les variations de la température inhérentes à la relation bilatérale : d'abord fixée en mai, puis reportée à une date ultérieure, puis annoncée pour juin (sans que d'ailleurs un calendrier officiel ait jamais été affiché), on ignore désormais si elle aura lieu. Une vague explication, donnée à Alger, indiquait que les manifestations contre la réforme des retraites en France risquaient de compromettre le bon déroulement de cette visite. Les manifestations, pourtant, ont rarement gêné les autorités algériennes... à l'exception de celles organisées en France par les opposants algériens, notamment kabyles. Cette fébrilité du calendrier masque en réalité les incertitudes du pari algérien du président français. Les observateurs avertis de la relation entre les deux pays essaient de comprendre ce que ce dernier cherche à gagner et avancent plusieurs explications possibles. Ils listent et analysent les dossiers majeurs sur lesquels la France aurait avantage à un accord, si possible ambitieux et solennel, avec l'Algérie. Passons ces dossiers en revue.

### Le gaz algérien

---

Beaucoup de journalistes et d'observateurs expliquent notre « amitié algérienne » par des raisons liées à la question énergétique. La nécessité pour la France de diversifier ses approvisionnements en gaz, accentuée par la guerre d'Ukraine depuis plus d'un an, serait un facteur d'explication crédible. Pourtant, si gaz et pétrole ont toujours constitué des éléments importants dans la relation entre les deux pays, il convient de rappeler que, contrairement à l'Italie, le gaz algérien reste assez marginal dans les approvisionnements français (8%) et surtout que le pays n'a pas aujourd'hui de capacités supplémentaires d'exportation. Le pays proclame certes son ambition de doubler sa production mais il ne dispose que d'une capacité très limitée pour augmenter ses exportations **(1)**. A terme, bien sûr, le gaz algérien peut rester important pour la France. Mais, en l'état, il ne saurait constituer une explication satisfaisante du pari algérien d'Emmanuel Macron.

### Le renforcement des échanges commerciaux

---

Avec des échanges de 11 milliards d'euros et une balance commerciale déficitaire de 2,1 milliards en 2022, la position commerciale de la France en Algérie se dégrade pour deux raisons : d'abord, à cause du manque d'agressivité de nos entreprises qui croient à tort que le marché leur est

---

**(1)** Voir « Algérie : des réserves gazières mais des capacités d'exportation presque saturées », AFP, 12 avril 2022, [disponible ici](#) et « L'Algérie ambitionne de doubler ses exportations de gaz en 2023, à 100 milliards m3 », Agence Ecofin, 14 décembre 2022, [disponible ici](#).

définitivement acquis alors que la concurrence chinoise, turque mais aussi allemande et italienne, ne nous fait pas de cadeaux ; ensuite – et peut-être surtout –, parce qu'en Algérie, l'économie comme le commerce sont avant tout guidés par des considérations politiques. Les Français pensent trop souvent qu'ils sont les « fournisseurs naturels » des Algériens mais ces arguments ne pèsent guère face aux considérations primordialement politiques du côté algérien. Alors que tout, la proximité géographique mais aussi culturelle et la langue commune devraient donner à nos entreprises des avantages considérables, les choix commerciaux algériens sont dictés avant tout par cette approche. Comment expliquer autrement l'absence totale des entreprises françaises du BTP, secteur dans lequel nos entreprises se défendent bien dans le reste du monde ? Comment expliquer plus récemment, la reprise de l'aéroport d'Alger à AdP ? La fin du contrat de gestion du métro d'Alger par la RATP ? L'abandon, après deux décennies, du contrat de gestion de l'approvisionnement en eau d'Alger par le groupe Suez ? Tout récemment l'annulation d'un contrat de Total ?

Certes, comme elle sait le faire, la France organise, en vue de l'hypothétique visite du président Tebboune, des séminaires, des salons professionnels et des groupes de travail. Mais sur quoi déboucheront ces réflexions et ces contacts, que notre système administratif manie à merveille, quand la décision est et restera principalement politique à Alger ? L'ancien premier ministre Jean-Pierre Raffarin, comme il l'a fait il y a dix ans, est appelé à la rescousse pour tenter d'y voir clair et de préparer les délicats dossiers économiques avec un interlocuteur algérien désigné, l'ancien ministre Cherif Rahmani. Mais l'ancien premier ministre retrouvera les mêmes dossiers qu'il y a dix ans (Renault et Peugeot à Oran, Danone, Bel et les impayés algériens), dossiers qui ont peu évolué depuis les années 2000. En les remettant sur le haut de la pile, Alger pourra donner l'illusion à Paris que ses entreprises sont choyées et bien traitées. Guère plus...

## **La ventes d'armements**

---

Certains observateurs de la visite effectuée en début d'année à Paris par le général Saïd Chengriha, chef d'État-major de l'armée algérienne et, avec ses pairs, véritable « Protecteur » du pays un peu à la manière de Cromwell, se prennent à rêver de fabuleux contrats militaires, voire de ventes de Rafales, à un moment où Alger ne peut pas trop compter, face au Maroc, sur son allié russe traditionnel, mobilisé par la guerre contre Kiev. En allant à Moscou, le Président Tebboune, cherche à renforcer ce lien indéfectible avec la Russie mais la guerre en Ukraine limite la capacité de Moscou à équiper l'armée algérienne pour un bon moment et oblige celle-ci à regarder vers d'autres fournisseurs. En tout état de cause, un tel processus prendra du temps. Et il conviendrait de ne pas trop rêver : l'armée algérienne, héritière de la glorieuse « Armée de libération nationale », répugnera toujours, pour des raisons politiques et idéologiques à s'équiper en matériels français. La Russie fournit l'armée de terre et l'armée de l'air, l'Allemagne la marine, l'Italie l'aviation légère de l'armée de terre (ALAT) principalement en hélicoptères. Pour la France, il ne restera jamais que quelques miettes, du type radars, matériels infra-rouges, etc. Exit donc, l'explication militaire.



## La sécurité au Sahel

---

Au moment où la France, contrainte et contestée, met fin à l'opération Barkhane au Mali et réduit fortement sa présence militaire dans la région, certains experts évoquent la recherche par Paris d'un *deal* avec Alger. Il faut pourtant rappeler que l'Algérie n'a pas vu d'un bon œil la présence de l'armée de l'ex-colonisateur à sa frontière sud à partir de 2013 et que la coopération entre les deux armées a finalement été assez limitée : autorisations de survols du territoire algérien accordées à l'aviation française par Bouteflika et fourniture d'eau et d'essence à Barkhane mais aucune coopération opérationnelle ni échanges de renseignements depuis 2013. C'est pourtant cela qui intéresse Paris dans la lutte menée au Sahel contre les djihadistes. Les échanges récents entre les deux directeurs des services de renseignement, la présence à Alger de Bernard Emié, également ancien ambassadeur à Alger, aux côtés du Président Macron en août 2022, comme la visite du général Saïd Chengriha en janvier à Paris, pourraient accréditer l'idée qu'enfin la France obtiendrait d'Alger une coopération effective et concrète dans le domaine du renseignement. On peut le souhaiter, car l'expérience et l'expertise de l'Algérie au Sahel, particulièrement au Mali, peuvent être précieuses. Mais là encore, ne surestimons pas la capacité et surtout la sincérité d'éventuels engagements vis-à-vis de Paris.

La question migratoire, enfin, pourrait être une explication à l'empressement de Paris à l'égard d'Alger. Ce dossier mérite une explication en soi.

## Le pari sur la question migratoire : une mise maximale pour des gains incertains

Avec la « question mémorielle », la question migratoire est au cœur de la relation entre les deux capitales. Pour Paris, elle est une source de préoccupation, de frustrations et de problèmes. Elle relève autant de la diplomatie que de la politique intérieure. Elle est traitée autant par le Quai d'Orsay, soucieux de ne pas brusquer un partenaire compliqué et susceptible, que par la place Beauvau, attachée avant tout à la sécurité et à l'ordre public. Pour Alger, elle constitue à la fois une assurance (celle que l'Algérie sera mieux traitée que le Maroc) et une « soupape » pour une population qui regarde (encore) souvent vers Paris pour des raisons familiales, universitaires ou médicales. C'est également le moyen d'éloigner de l'autre côté de la Méditerranée une jeunesse turbulente. Il faut donc impérativement trouver un terrain d'entente dans un domaine où les intérêts sont contradictoires et parfois irréconciliables.

Mais l'explication migratoire est aussi une explication à double tranchant, tant la France sur ce dossier n'est pas, ou ne veut pas être, en position de force. A première vue, on pourrait penser que Paris dispose de possibilités multiples, face à une Algérie demandeuse de toujours davantage de visas et d'un traitement privilégié. La réalité est différente, car nous sommes jusqu'à présent, liés par des accords franco-algériens conclus en décembre 1968, et qui donnent aux Algériens des avantages dont aucun autre pays ne bénéficie.

### **L'accord du 27 décembre 1968 et les avantages pour les Algériens**

---

L'accord franco-algérien du 27 décembre 1968 « *relatif à la circulation, à l'emploi et au séjour des ressortissants algériens et de leurs familles* » constitue en effet une dérogation au droit commun fixé par le code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile (CESEDA). L'Accord du 27 décembre 1968, modifié à trois reprises depuis lors, présente deux caractéristiques particulières :

- D'une part, même si certains de ses particularismes ont été, depuis, supprimés ou alignés sur le droit commun, il offre des avantages au profit des Algériens, avantages qui font la spécificité de la situation de ces derniers en matière migratoire au regard des dispositions de droit commun. Ainsi, ce régime spécial prévoit, par exemple, une admission au séjour facilitée, un regroupement familial élargi et ouvert aux simples détenteurs de visas touristiques. Une inscription au registre du commerce ou à la chambre des métiers permet la délivrance d'un titre de séjour permanent, sans que soit évaluée la viabilité économique du projet. L'accord de 1968 est par ailleurs le seul texte français qui prévoit le renouvellement automatique du titre de séjour délivré à un étranger, aucune possibilité de retrait n'étant prévue, sinon par décision du juge en cas de fraude. Le trouble à l'ordre public ne leur est pas opposable. Les conditions d'intégration, de connaissance de la langue française comme le respect des valeurs de la République ne s'imposent pas aux Algériens.



- D'autre part, compte tenu de la supériorité, dans l'ordre juridique français des traités ou accords régulièrement ratifiés, les Algériens constituent un « angle mort » dans la législation française sur l'immigration, puisqu'ils ne sont pas concernés par celle-ci. Paris dépend du bon vouloir, de l'humeur, de la roublardise ou de la mauvaise foi de son partenaire. Voilà pourquoi l'explication migratoire est réelle, importante, mais aussi à double tranchant : la France est conduite à négocier pas à pas avec l'Algérie, à obtenir quelques concessions, mais en contrepartie à lâcher sur d'autres points, à s'épuiser enfin dans des discussions chronophages et souvent peu utiles, mais qui ont le mérite d'occuper des fonctionnaires des deux côtés de la Méditerranée.

La seule véritable solution, on le sait à Paris, consisterait à remettre à plat l'ensemble du dispositif migratoire avec Alger, quitte à dénoncer l'accord franco-algérien de 1968 pour faire entrer les Algériens dans le droit commun, au même titre que tant d'autres pays (1). À Paris, cependant, on exclut de recourir à ce qui serait perçu à Alger comme « l'arme atomique ». À Alger, évidemment, on redoute l'utilisation par la France de cette arme ultime, on fait valoir le caractère particulier et hors du commun de la relation historique entre les deux pays et les deux peuples ; on sait qu'en 2023 l'accord de 1968 n'est plus d'actualité dans un contexte français à la fois économique et social qui n'a plus rien à voir avec ce qu'il était lors des Trente Glorieuses ; on s'étonne d'ailleurs que les responsables politiques français, de droite comme de gauche, n'aient pas songé plus tôt à recourir à cette dénonciation et cette renégociation et l'on craint que tôt ou tard, des dirigeants politiques moins timorés ne songent à dénoncer purement et simplement, sans état d'âme particulier, l'accord du 27 décembre 1968.

## Une faible chance d'accord substantiel

---

Dans ce contexte, on comprend que si le président de la République veut remporter son pari algérien, ou en moins en donner l'impression, il lui faut trouver une martingale permettant à chacun d'affirmer qu'il a obtenu ce qu'il voulait : pour Alger, l'assurance que l'accord de 1968 sera maintenu ; pour Paris, l'assurance qu'Alger fera des concessions – au moins optiques, mais si possible consistantes – sur les laissez-passer consulaires et la reprise des clandestins. En ce sens, c'est une curieuse idée d'envisager une visite du président algérien au moment où l'agenda de l'exécutif prévoit l'examen d'une loi sur l'immigration. Ou, à l'inverse, n'est-ce pas une curieuse idée de remettre sur la table ce projet de loi au moment où le président algérien doit venir à Paris ? Comment les Français ne feraient-ils pas le lien entre les deux dossiers, le contrôle et la maîtrise de l'immigration et la visite du président d'un pays qui alimente, comme d'autres, mais dans un cadre juridique clair, l'immigration irrégulière ?

Il y aura donc, à n'en pas douter, un jeu de billard à plusieurs bandes entre Paris et Alger sur cette question : d'un côté, le président Tebboune qui devra montrer à son retour à Alger qu'il a obtenu

---

(1) Pour plus de détails, nous nous permettons de renvoyer à notre *Politique migratoire : que faire de l'accord franco-algérien de 1968 ?*, Fondapol, mai 2023, [disponible ici](#).



de son interlocuteur l'assurance du maintien de l'accord de 1968, si favorable aux Algériens (et on peut même imaginer que l'accord en question sera complété par quelques améliorations). De l'autre, un président français conscient de la sensibilité de la question migratoire mais qui écarte l'idée d'une possible dénonciation de l'accord de 1968 et qui devra rappeler à son homologue les pressions politiques qui s'exercent sur son gouvernement, du RN à LR en passant par son ancien Premier ministre (1), évidemment soutenus par une opinion publique de plus en plus nerveuse sur ce sujet. Le chef de l'État ne pourra donc apporter à son interlocuteur que l'assurance que, lui président, l'accord de 1968 sera préservé. En quelque sorte, « retenez-moi ou je fais un malheur ».

---

(1) Et la récente prise de position de l'ancien premier ministre Édouard Philippe accentue en effet la pression sur l'Elysée. Voir « Édouard Philippe : immigration "subie", Algérie, délinquance... "On crève des non-dits" », *L'Express*, 5 juin 2023, [disponible ici](#).



## Les erreurs et les risques du pari algérien

Le pari algérien du président français ne recèle pas seulement les illusions que nous venons de passer en revue. Il ne prend pas non plus en compte ce qu'il faut appeler la « rudesse » ou simplement la répression dans la politique intérieure algérienne ainsi que les conséquences géostratégiques de ce choix.

### **Le silence français face à la politique intérieure algérienne**

---

Depuis des mois, en réalité depuis la prise de pouvoir par l'armée concomitante à l'élection de Abdelmadjid Tebboune en décembre 2019, la France ferme les yeux sur les atteintes aux libertés civiles, aux droits de l'homme et à la liberté de la presse en Algérie. Là où les ambassades américaines et britanniques interviennent, au moins par des communiqués, la France est muette. Depuis trois ans maintenant, l'armée algérienne, qui avait vacillé pendant le temps du *Hirak* (1), met tout en œuvre pour éliminer les espaces de contestation ou de liberté au point que nombre d'Algériens regrettent l'ère Bouteflika. Par confort ou par opportunisme, mais surtout par aveuglement, Paris ferme les yeux sur la réalité algérienne. Quand le journaliste Ihsane el Kadi a été arrêté, jugé, emprisonné, les capitales étrangères ont protesté, sauf la France qui s'est tue – jusqu'à ce qu'en dernier recours elle se rallie aux parlementaires européens qui ont condamné les entraves à la liberté de la presse en Algérie en mai dernier. Au même moment, le grand industriel algérien (et premier entrepreneur du continent africain) Isaad Rebrab, déjà emprisonné dix mois en 2020 pour avoir participé aux marches du Hirak et soutenu un candidat à l'élection présidentielle, relâché depuis mais empêché de quitter le territoire algérien, a été à nouveau arrêté, placé sous contrôle judiciaire et interdit de pénétrer dans ses bureaux et ses usines. Imaginons, en France, Bernard Arnault arrêté pour avoir pris parti pour un candidat autre que le président sortant ! Au même moment encore, le général Ali Ghediri, candidat à la présidentielle contre Abdelmadjid Tebboune en 2019, est condamné à six ans de prison ferme pour « atteinte au moral de l'armée ». L'opposant Karim Tabbou est lui aussi arrêté.

Le double caractère brutal et préventif de ces mesures doit être souligné car il prouve la détermination d'un pouvoir qui ne reculera devant rien pour se maintenir. Et qui compte sur le silence de Paris... alors qu'Isaad Rebrab était reçu il y a trois ans au sommet *Choose France*. Car, à Alger, on sait que la France fait le pari de l'Algérie et celui d'Abdelmadjid Tebboune que l'on soutiendra en cas de second mandat. Loin de se borner à une simple posture morale, cet examen de la situation interne en Algérie est important car celle-ci emporte deux conséquences directes

---

(1) Mouvement populaire de 2019-2020 qui a abouti à la chute d'Abdelaziz Bouteflika (1937-2021) qui comptait se présenter pour un cinquième mandat.



pour nous : d'une part, parce que beaucoup d'Algériens, lassés, suspectés ou simplement inquiets du délitement du pays, choisissent de fuir l'Algérie ; d'autre part, parce que ce choix délibéré en faveur d'Alger nous éloigne chaque jour un peu plus de Rabat.

## **L'inquiétude des Algériens et le risque migratoire accru**

---

Face à une telle situation, inquiets pour eux-mêmes ou pour leurs enfants, beaucoup d'Algériens ne pensent qu'à une chose, partir et fuir. Mais partir où, si ce n'est en France où presque chaque Algérien a de la famille ? On ne compte plus aujourd'hui ceux qui demandent un visa dans le seul but de ne faire qu'un aller simple, c'est-à-dire de rester d'une façon ou d'une autre en France avec l'espoir d'être un jour régularisé. Les choix industriels stratégiques désastreux de 1962, la crise économique, la corruption née de la rente pétrolière, le découragement non seulement des élites des grandes villes du nord mais aussi du peuple des campagnes et de l'Algérie profonde font qu'à ce rythme-là, beaucoup de personnes chercheront à partir. C'est là où l'on retrouve le lien avec l'accord franco-algérien de 1968, puisqu'il facilite l'installation de tous en France. Fermer les yeux sur la situation intérieure du pays revient mécaniquement à favoriser à terme la fuite vers la France, ultime solution de repli.

## **La relation abîmée entre la France et le Maroc**

---

Ce choix délibéré en faveur d'Alger a une autre conséquence dommageable : il a contribué à brouiller la France avec le Maroc, alors que jusqu'à présent elle avait réussi à maintenir un équilibre entre les deux capitales maghrébines. En février dernier, une « *source officielle au sein du gouvernement marocain* » affirmait en effet que les relations n'étaient « *ni amicales ni bonnes, pas plus entre les deux gouvernements qu'entre le Palais royal et l'Élysée* » (1). Or, pour des raisons identiques à celles qui nécessitent une relation normale ou au moins apaisée avec Alger, la France a besoin d'une relation apaisée avec le Maroc. Croire que le pari algérien nous dispensera de rapports amicaux et substantiels avec Rabat est une erreur : les dossiers (politiques, sécuritaires, économiques, migratoires) sur lesquels la France doit travailler avec le Maroc ne manquent pas. Aujourd'hui, l'exclusivité du choix en faveur d'Alger nous a éloignés de lui.

Par son choix en faveur d'Alger, le président Macron laisse en quelque sorte « filer » le Maroc vers d'autres alliés ou partenaires : des alliés occidentaux comme l'Espagne, les États-Unis, Israël – dont l'alliance de ces derniers avec le royaume chérifien est magnifiée par les Accords d'Abraham en 2020 (2) – mais aussi la Chine. La politique française, y compris du temps de François Mitterrand et François Hollande et évidemment sous les présidences Chirac et Sarkozy, était faite d'un équilibre

---

(1) « La réponse du Maroc à Macron : "Nos relations ne sont ni bonnes ni amicales" », *Jeune Afrique*, 1er mars 2023, [disponible ici](#).

(2) Jean-Sylvestre Mongrenier, « Les accords d'Abraham, signés entre Israël et plusieurs États arabes, doivent être préservés », *Le Monde*, 20 mai 2021, [disponible ici](#).



subtil entre Alger et Rabat, avec des inflexions pro-marocaines ou pro-algériennes selon les périodes. Mais le contexte géopolitique a changé : les grands vents se sont levés sur le monde, les tensions internationales s'accroissent partout, les puissances anti-occidentales s'organisent, la multipolarité, tant vantée par certains, signifie au vrai désordre et fragmentation du monde, sur fond d'affrontement de blocs (1). Il serait illusoire de penser qu'on pourra échapper à cette logique bien réelle. Il faudra nous demander qui sont nos alliés, qui sont nos amis. A ce stade, nous nous sommes écartés du Maroc et nous ne récoltons rien, ou pas grand-chose, de notre pari algérien.

Pays le plus stable de la région, faisant preuve d'un dynamisme et d'une stratégie économiques offrant des opportunités qu'on ne peut négliger, aspirant à la reconnaissance de son statut de puissance régionale, nous ne pouvons laisser notre relation avec le Maroc se dégrader encore. Bien sûr, certains dossiers sont délicats ou épineux, comme la question migratoire ou celle du Sahara occidental, mais se contenter de jeter un voile pudique ne peut être une solution. La France doit reprendre l'initiative. Peut-être pas seule et en réfléchissant à un schéma nouveau. Nicolas Sarkozy avait conçu l'Union pour la Méditerranée en 2008 mais son format (trop) vaste en limitait l'efficacité. Une initiative régionale méconnue, le « 5+5 », permet d'échanger sur des sujets allant de l'économie à la sécurité (2). Mais l'effondrement de la Libye, la présence de la Mauritanie comme de Malte dans ce forum contribuent à le rendre peu opérationnel. La France pourrait imaginer une formule inédite, bien que difficile : en nous accordant avec l'Espagne et l'Italie qui sont confrontés aux mêmes problèmes que la France (crises migratoires, sécurité, approvisionnements énergétiques, Sahel, dossiers économiques) et en ayant en vis-à-vis les trois pays du Maghreb (Algérie, Maroc, Tunisie), nous pourrions tenter de réchauffer notre relation avec Rabat, aider au dialogue entre Madrid et Alger (qui ont aujourd'hui gelé leurs relations) et, qui sait, faciliter la discussion entre le Maroc et l'Algérie. L'idée d'un « 3+3 », diplomatiquement complexe, politiquement risquée, mériterait à tout le moins une étude approfondie.

## Une réconciliation en trompe-l'œil

---

Le pari français en faveur d'Alger ne nous procurera, on l'a vu, que peu d'avantages sur les dossiers clefs : rien sur la relation militaire, sans doute peu de choses (ou toujours les mêmes) sur le plan économique ou commercial, des difficultés à prévoir pour ce qui concerne l'immigration, peu de choses sur le Sahel. Il faut ajouter à cela les gestes mémoriels faits jusqu'à présent, gestes justifiés, et que sans doute nous continuerons à faire.

Mais tout ceci contentera-t-il Alger ? Ces concessions suffiront-elles à mettre fin au discours anti-français ? Est-ce qu'au moins, comme récompense de notre pari, nous aurons convaincu l'Algérie d'adopter à notre égard, au-delà des mots, une attitude sinon amicale, du moins neutre ou équilibrée sur les dossiers qui nous intéressent, à commencer par l'immigration ? Rien n'est moins

---

(1) Jean-Sylvestre Mongrenier, « Les convergences hispano-marocaines et la consolidation du flanc sud de l'Europe », *L'Opinion*, 30 mars 2022, [disponible ici](#).

(2) Le « 5+5 » réunit Mauritanie, Maroc, Algérie, Tunisie et Libye face au Portugal, l'Espagne, la France, l'Italie et Malte.

sûr. Car, la force du « système » algérien réside dans sa centralisation et son unité d'une part, dans sa parfaite connaissance de la France et de la mentalité de ses dirigeants d'autre part. La décision du président algérien, le 13 juin, de réintroduire dans l'hymne national algérien *Kassaman* le couplet qui cite la France comme ennemie n'est pas anodine. Les Algériens, nous l'avons écrit ailleurs, nous connaissent mieux que nous ne les connaissons (1). C'est leur force. Leurs dix-huit consulats aujourd'hui, vingt demain, et leur communauté installée en France constituent autant de points d'appui. Notre pari algérien aura peut-être l'avantage de nous procurer, au moins un temps, un semblant de sérénité dans la relation avec Alger mais il est fort à parier qu'une nouvelle crise surviendra tôt ou tard et qu'il faudra remettre en chantier le dossier algérien, tant une loi est fondamentale dans cette relation : l'Algérie ne connaît que le rapport de forces. L'amitié est une chose, la défense des intérêts nationaux en est une autre.

Or, il faut le répéter, ce choix en faveur d'Alger, qui implique un soutien à l'armée et à la politique qu'elle mène, auront pour la France une conséquence : beaucoup d'Algériens, victimes ou simples spectateurs du durcissement politique en cours, chercheront à fuir leur pays et viendront tôt ou tard, de manière légale ou illégale, chercher refuge en France. Un ancien premier ministre algérien – aujourd'hui en prison – dit un jour à Pierre Gattaz, alors président du MEDEF, cette phrase que tout responsable politique devrait méditer : « *Si l'Algérie va mal, c'est la France qui ira mal* ».

---

(1) Voir Xavier Driencourt, *L'énigme algérienne. Chroniques d'une ambassade à Alger*, éditions de l'Observatoire, 2022.



## Conclusion : du pari au piège algérien ?

À l'issue de ce tour d'horizon des illusions du pari algérien d'Emmanuel Macron, de ses erreurs politiques et de ses risques stratégiques, nous pouvons reconnaître que nous n'avons toujours pas percé son mystère. Pourquoi le président de la République persiste-t-il sur une voie qui, selon toute apparence, est sans issue ? L'explication est peut-être finalement à chercher dans la politique intérieure de chacun des deux pays.

Le pari fait par le président de la République en faveur de l'Algérie – fût-ce au prix d'une crise avec le Maroc – a peut-être la motivation suivante : accomplir la réconciliation de la France et de l'Algérie, réussir là où ses prédécesseurs ont échoué. Signer avec Alger un traité d'amitié comme de Gaulle l'avait fait avec l'Allemagne reviendrait à réussir là où ni le général de Gaulle, ni François Mitterrand, ni Jacques Chirac n'avaient réussi. Un tel succès diplomatique serait présenté comme une victoire historique, une victoire de la France sur son histoire, une étape capitale : soixante-deux ans après la fin de la colonisation en Afrique du Nord, la France parviendrait enfin à tourner la page douloureuse de sa présence sur la rive sud de la Méditerranée.

Côté algérien, on peut conjecturer qu'Abdelmajdid Tebboune, soutenu par l'armée en 2019, aurait également besoin d'un tel succès politique, spectaculaire et retentissant, qui lui garantirait le soutien de l'armée algérienne à la veille d'une possible réélection pour un deuxième mandat en 2024. Seul survivant de l'ère Bouteflika, il sait avoir besoin d'un engagement déterminé de l'ANP pour lui apporter la légitimité nécessaire.

Pour des raisons différentes, les deux chefs d'État ont intérêt à des gestes diplomatiques marquants et donc à ce fameux voyage trois fois reporté : Emmanuel Macron pour entrer dans l'histoire des relations franco-algériennes, réussir là où ses prédécesseurs ont échoué ; Abdelmajdid Tebboune pour donner la preuve à l'armée algérienne, sans laquelle il ne peut être réélu, qu'il est l'homme de la situation et qu'il a obtenu de l'ancien colonisateur ce que ni Ben Bella, ni Boumediene, ni Bouteflika n'avaient obtenu.

Mais il y a une faille dans ce raisonnement : parier aujourd'hui sur l'Algérie, c'est parier sur Abdelmajdid Tebboune. Nous faisons implicitement le pari que l'Algérie c'est le président Tebboune, qu'il est le dirigeant de l'Algérie d'aujourd'hui et qu'il le sera demain. Mais que se passerait-il si l'armée décidait demain de « changer de cheval » et de ne plus soutenir le candidat de Paris ? La France aurait « mis tous ses œufs dans le même panier » et perdrait les avantages qu'elle croyait avoir obtenus. Tout serait à recommencer, l'ouvrage serait à remettre sur le métier, le pari se transformerait en piège : la France aurait perdu l'amitié marocaine, elle perdrait également du côté d'Alger.



Et pourtant, le président de la République n'avait-il pas dit en octobre 2021 que s'il s'entendait bien avec son homologue Tebboune, le problème était « *le système politico-militaire* » qui l'entoure **(1)** ? La lucidité, la clairvoyance et le sens tactique qu'on peut prêter au chef de l'État devraient le conduire à davantage de réalisme, tant la vie internationale ne se limite pas à la chaleur des relations personnelles.



**(1)** « Le dialogue inédit entre Emmanuel Macron et les "petits-enfants" de la guerre d'Algérie », *Le Monde*, *op. cit.*

# Publications récentes

Retrouvez toutes nos publications sur [www.institut-thomas-more.org](http://www.institut-thomas-more.org)

**Quand l'état de droit cède à l'état voyou**  
Le cas Olivier Vandecasteele et le traité belgo-iranien

Mgr Raphaël Collinet

Note d'actualité 84  
juin 2022

**Genèse et rôle des porte-avions dans la géopolitique de la Chine**

Hugues Eudeline

Note 111  
Mars 2022

**Le statut cto dans le détroit de Taïwan peut-il se maintenir ?**

L. Amelot, Ch.-E. Detry et E. V. Grillon

Note 110  
Avril 2022

**Construire « plus » et « mieux » de logements en France : c'est possible**

Sebastien Laye

Rapport 24  
17 avril 2022

**La guerre d'Ukraine un an après - L'Occident a besoin d'une grande stratégie**

Jean-Sylvestre Mongrenier

Note d'actualité 85  
septembre 2022

**Le rapprochement entre Taïwan et les pays d'Europe centrale et orientale**  
Concilier effet de bascule et logique de puissance

Laurent Amelot

Note 54  
septembre 2022

**Défense, numérique, industrie - Poser des axes de souveraineté au service de la France**

C. Dalmont, S. Laye et J.-S. Mongrenier

Note 59  
décembre 2022

**Caucase du Sud - Les puissances occidentales doivent reprendre l'initiative**

Jean-Sylvestre Mongrenier

Note d'actualité 81  
novembre 2022

**Immigration - Propositions pour une politique intégrale**

Jean-Thomas Lesueur

Rapport 27  
novembre 2022

**Quelle défense pour Taïwan ?**  
Réflexions au miroir de la guerre en Ukraine

Hugo Thierry

Note 52  
octobre 2022

**Pouvoir d'achat et inflation : comment (vraiment) sortir de la crise ?**

Sebastien Laye

Note d'actualité 83  
juillet 2022

**Influence de la République populaire de Chine dans les îles du Pacifique**

Hugues Eudeline  
Jui-Min Fung

Note d'actualité 82  
juillet 2022

**Vers la fin de la binarité des sexes dans le droit belge ?**  
Un recul de civilisation, une fragilisation de la vie en commun

Ayméric de Lamotte

Note d'actualité 82  
sept 2022

**La puissance militaire russe à l'épreuve de la guerre en Ukraine**  
Situation, propagande et réalité

Jean-Sylvestre Mongrenier

Note d'actualité 83  
sept 2022

**Restaurer la valeur du mérite dans les politiques éducatives**  
Plaidoyer et recommandations

Lyvann Vaté

Note 26  
mars 2022

**Transmission des savoirs et culture partagée**  
Pour une refonte des programmes de l'école primaire

Marie Cognet

Rapport 26  
mars 2022

Programme  
**Enjeux internationaux**

Dans un contexte de fortes tensions internationales, d'émergence de nouveaux acteurs étatiques et non-étatiques et d'accroissement des menaces pour l'Europe, le **Programme Enjeux internationaux** décrypte les dynamiques géopolitiques actuelles sous l'angle spécifique de la sécurité et de la défense des intérêts vitaux de l'Europe et des Européens.

Ce document est la propriété de l'Institut Thomas More asbl. Les propos et opinions exprimés dans ce document n'engagent que la responsabilité de l'auteur. Sa reproduction, partielle ou totale, est autorisée à deux conditions : obtenir l'accord formel de l'Institut Thomas More asbl et en faire apparaître lisiblement sa provenance.

© Institut Thomas More asbl, juin 2023

